

# COUP DE POUCE À L'EMBAUCHE DES APPRENTIS

AIDE FINANCIÈRE POUR LES EMPLOYEURS PUBLICS

Employeurs de la  
fonction publique  
territoriale



Prise en charge  
du coût de formation  
par le CNFPT

Employeurs de la  
fonction publique  
d'État



**3 000 euros**  
par contrat d'apprentissage  
**5 000 euros**  
par contrat d'apprentissage  
pour les formations du Numérique

Employeurs de la  
fonction publique  
hôpitalière



**3 000 euros**  
par contrat d'apprentissage